



Syndicat mixte Grand Site
des gorges du Tarn, de la Jonte et des causses

Compte-rendu d'activités 2013 et prévisionnel 2014



Contrat de rivière **Tarn-amont**



AGENCE DE L'EAU
ADOUR-GARONNE

ETABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



**RÉGION
MIDI-PYRÉNÉES**



lozère
LE DÉPARTEMENT

SOMMAIRE

Sommaire	2
Compte-rendu d'activités pour l'année 2013	3
I. Contrat de rivière du Tarn-amont.....	3
<i>Animation du volet A1 « Qualité des eaux »</i>	<i>4</i>
<i>Animation du volet A2 « Agriculture ».....</i>	<i>5</i>
<i>Animation du volet B1 « Milieux aquatiques ».....</i>	<i>6</i>
<i>Animation du volet B2 « Crues et risques d'inondations ».....</i>	<i>7</i>
<i>Animation du volet B3 « Aspect quantitatif ».....</i>	<i>7</i>
<i>Animation du volet B4 « Activités touristiques liées à l'eau ».....</i>	<i>8</i>
<i>Animation du volet « Communication ».....</i>	<i>8</i>
<i>Animation du volet « Animation et gouvernance ».....</i>	<i>9</i>
II. Schéma d'aménagement et de gestion des eaux du Tarn-amont.....	9
III. Communication et autres actions.....	10
IV. Participation au fonctionnement général du Syndicat mixte du Grand Site des gorges du Tarn, de la Jonte et des causses	10
V. Répartition du temps d'animation et état d'avancement de ce qui était prévu en 2013.....	10
Prévisionnel d'activités pour l'année 2014	12

COMPTE-RENDU D'ACTIVITÉS POUR L'ANNÉE 2013

En 2013, la cellule d'animation du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) et du contrat de rivière du Tarn-amont se composait de deux animatrices, chargées de mission « eau », employées par le Syndicat mixte du Grand Site (SMGS) des gorges du Tarn, de la Jonte et des causses, structure porteuse des démarches de gestion intégrée de l'eau sur le bassin du Tarn-amont depuis les années 2000. Le présent rapport d'activités 2013 et prévisionnel 2014 concerne l'animation du contrat de rivière ; celui relatif à l'animation du SAGE fait l'objet d'un document distinct.

I. CONTRAT DE RIVIÈRE DU TARN-AMONT

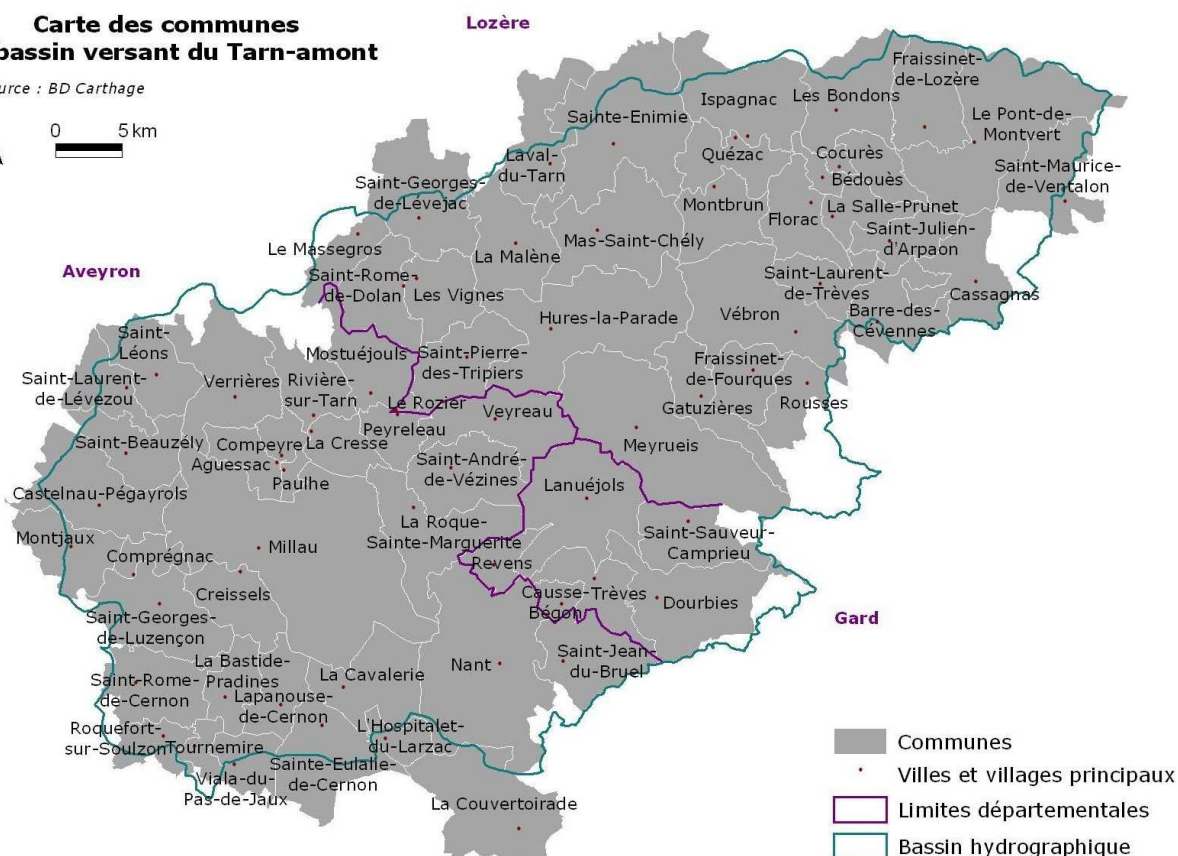
Le bassin versant du Tarn-amont s'étend sur 2 627 km², des sources du Tarn jusqu'à sa confluence avec la Muse. Il concerne 69 communes : 32 en Aveyron, 31 en Lozère et 6 dans le Gard.

Carte des communes du bassin versant du Tarn-amont

Source : BD Carthage



0 5 km





Le contrat de rivière du Tarn-amont a été signé le 21 janvier 2011. Il est porté par le Syndicat mixte du Grand Site des gorges du Tarn, de la Jonte et des causses.

Le contrat de rivière du Tarn-amont se présente en 8 volets, eux-mêmes divisés en actions et sous-actions.

- Volet A1 Qualité des eaux
- Volet A2 Agriculture
- Volet B1 Milieux aquatiques
- Volet B2 Crues et risques d'inondations
- Volet B3 Aspect quantitatif
- Volet B4 Activités touristiques liées à l'eau
- Volet C1 Communication
- Volet C2 Animation et gouvernance

Le rôle de la cellule d'animation du contrat de rivière est d'accompagner le comité de rivière dans sa politique de mise en œuvre des actions. Concrètement, il s'agit de faire le lien entre les différents partenaires techniques et financiers et de mobiliser les moyens humains et financiers nécessaires à la réalisation des actions (maître d'ouvrage approprié, partenaires techniques spécifiques, programmes de subvention, etc.).

Les dossiers du contrat de rivière et les compte-rendus de réunions sont disponibles sur le site internet Gest'eau à l'adresse <http://gesteau.eaufrance.fr/contrat/tarn-amont> ; dans le menu de droite, dans l'onglet « Documents produits », cliquer sur « Consulter les documents produits par le contrat de milieu Tarn-amont (arrêtés, dossier de candidature...) ».

En 2013 :

ANIMATION DU VOLET A1 « QUALITÉ DES EAUX »

A1-1 Approfondir les connaissances sur les eaux souterraines

- Participation à la réunion de restitution de la pré-étude hydrogéologique du causse Méjean (rapport de stage) avec le Parc national des Cévennes et l'expert hydrogéologue du Parc naturel régional des Grands Causses (21 octobre, Florac)

A1-2 Créer et réhabiliter les ouvrages d'assainissement collectif

- Suivi du projet d'assainissement de la commune de Nant pour les hameaux d'Ambouls et Cantobre : réunion de lancement (27 février, Nant)
- Participation à la réunion concernant la qualité du rejet de la station d'épuration de la Cavalerie (22 avril, La Cavalerie)
- Suivi du projet d'assainissement de la commune de Saint-Jean-du-Bruel pour les hameaux du Viala et de La Rougerie : réunion de lancement (7 mai, Saint-Jean-du-Bruel)
- Suivi du projet d'assainissement de la commune de Fraissinet-de-Lozère (20 septembre, Fraissinet-de-Lozère)
- Suivi du projet de révision du schéma directeur d'assainissement de la communauté de communes des gorges du Tarn et des Grands Causses (26 novembre, Sainte-Énimie)



La Rougerie



La Doubie à Saint-Jean-du-Bruel

A1-3 Gérer les sous-produits issus de l'épuration des eaux

A1-4 Contrôler et entretenir les systèmes d'assainissement non-collectifs

- Participation à une réunion de la commission Spanc¹ (26 novembre, Sainte-Énimie)

A1-5 Mettre au normes et régulariser les assainissements des structures touristiques

A1-6 Installer des aires de services pour camping-cars

A1-7 Traiter les pollutions industrielles

A1-8 Assurer à tous une alimentation en eau potable de qualité

- Suivi du stage pour la création d'une base de données et de documents de communication sur les périmètres de protection des captages (juillet et novembre) ; définition des objectifs du stage, point régulier de suivi de l'avancement ; remplissage du cahier de suivi et appréciation du stagiaire

A1-9 Mettre en place un réseau complémentaire de suivi hydrobiologique et physique

- Poursuite du bilan des stations de mesure de la qualité des eaux de surface sur le bassin Tarn-amont (octobre, novembre) : recueil des données qualité des quarante-quatre stations disponibles sur le Système d'information sur l'eau Adour-Garonne

ANIMATION DU VOILET A2 « AGRICULTURE »

- **Sous-volet « Actions territorialisées »**

A2-1 Améliorer la gestion des effluents des exploitations laitières sur les territoires à enjeux

- Suivi du projet tutoré des étudiants de la licence professionnelle GENA² de Florac (jusqu'en mars) : relecture des différentes versions du rapport, points d'avancement et de cadrage réguliers avec les étudiants et les partenaires techniques (Chambres d'agriculture de l'Aveyron et de la Lozère) ; participation à la restitution du projet tutoré (20 mars, Florac)
- Élaboration et suivi du dossier de candidature à l'appel à projet TerraRural de la Région Languedoc-Roussillon
- Élaboration d'un dossier de présentation de l'action à l'échelle du bassin Tarn-amont
- Visioconférence avec les Chambres d'agriculture de l'Aveyron et de la Lozère, le PNR des Grands Causses et l'Agence de l'eau Adour-Garonne pour le cadrage de l'action

¹ Service public d'assainissement non collectif

² Gestion agricole des espaces naturels ruraux



A2-2 Mettre en œuvre un plan d'actions de lutte contre l'érosion du bassin de la Muse

- Points d'avancement et de cadrage réguliers avec l'Agence de l'eau et le PNR des Grands Causses
- Organisation et animation de la rencontre les intervenants du PAT Cône mis en œuvre dans le cadre du contrat de rivière Viaur (5 février, Pont-de-Salars)
- Réunion de cadrage avec la Chambre d'agriculture de l'Aveyron pour les actions envisageables en 2014 sur le bassin versant de la Muse (11 octobre, Rodez)

A2-3 Améliorer les pratiques phytosanitaires des exploitations arboricoles et viticoles

A2-4 Protéger les têtes de bassin des perturbations liées à l'élevage

- *Sous-volet « Actions transversales »*

A2-5 Organiser des sessions de formation pour les agriculteurs

A2-6 Aider les agriculteurs à investir collectivement

A2-7 Communiquer sur la gestion quantitative de l'eau sur les exploitations en collectant les eaux pluviales

A2-8 Assurer l'animation du programme agricole du contrat de rivière du Tarn-amont

ANIMATION DU VOLET B1 « MILIEUX AQUATIQUES »

- *Sous-volet « Compréhension du fonctionnement global des cours d'eau »*

B1-1 Mettre en cohérence les différents PPG du territoire

B1-2 Réaliser une étude du bassin versant de la Muse

B1-3 Suivre l'impact de travaux expérimentaux de restauration hydromorphologique

B1-4 Créer un observatoire de l'eau et des milieux aquatiques sur les têtes de bassin

- *Sous-volet « Acquisition de connaissances sur les espèces et les milieux »*

B1-5 Définir les zones humides d'intérêt environnemental particulier (ZHIEP) et les zones stratégiques pour la gestion de l'eau (ZSGE)

- Participation à la réunion du groupe de travail zones humides du PNR des Grands Causses (7 février, Millau)
- Formation sur les inventaires zones humides (2 et 3 avril, Saint-Sernin-sur-Rance)

B1-6 Réaliser une étude du patrimoine génétique des truites

B1-7 Acquérir des connaissances sur les cyanobactéries

- Participation au suivi estival sur les sites de baignades recensés des gorges du Tarn et sur les sites suivis par le technicien de rivière du Syndicat mixte du Grand Site
- Rencontre de l'équipe scientifique du projet Cybéri (8 août, La Malène)

B1-8 Acquérir des connaissances sur les écrevisses et leurs habitats

- Suivi des inventaires d'écrevisses à pieds blancs réalisés par le Parc national des Cévennes et la Fédération de Pêche de la Lozère en partenariat avec le Syndicat mixte du Grand Site



Formation « inventaire zone humide »

▪ **Sous-volet « Restauration des milieux aquatiques »**

B1-9 Réaliser des travaux expérimentaux de restauration

B1-10 Mettre en œuvre les plans de gestion pluriannuels de gestion des cours d'eau

- Participation à la réunion du programme pluriannuel de gestion des cours d'eau (PPG) du Tarn à l'aval du Rozier (28 février, Millau)
- Participation à la réunion de présentation des objectifs 2014-2018 du PPG de la Dourbie (6 juin, Nant)
- Participation à la réunion de présentation du programme d'actions du PPG du Tarn à l'aval du Rozier (11 juillet, Millau)
- Participation à la réunion de présentation de l'état des lieux-diagnostic du PPG du Cernon et du Soulzon (19 septembre, Saint-Rome-de-Cernon)

B-1-11 Pérenniser les postes de techniciens de rivière

En 2013, trois technicien de rivière élaborent et/ou mettent en œuvre les PPG :

- Le Tarn entre les communes de Quézac et Saint-Rome-de-Dolan et la Jonte sont gérés par David Meyrueis, technicien de rivière du Syndicat mixte du Grand Site des gorges du Tarn, de la Jonte et des causses
- Le Tarn entre les communes de Mostuéjols et Saint-Georges-de-Luzençon est géré par Florian Fergeault, technicien de rivière de la Communauté de communes Millau-Grands Causses
- La Dourbie et le Cernon sont gérés par Céline Delagnes, technicienne de rivière du Syndicat mixte du bassin versant de la Dourbie et du Syndicat mixte d'aménagement hydraulique des bassins du Cernon et du Soulzon (opérateurs), mise à disposition par le Parc naturel régional des Grands Causses (assistant technique)



Lettre « Au fil du Tarn... » n°2 sur les PPG

ANIMATION DU VOILET B2 « CRUES ET RISQUES D'INONDATIONS »

B2-1 Réduire la vulnérabilité des terrains de campings

B2-2 Élaborer les documents communaux d'information et de prévention concernant les risques d'inondations

B2-3 Sensibiliser et communiquer sur les risques d'inondations

ANIMATION DU VOILET B3 « ASPECT QUANTITATIF »

B3-1 Proposer des règles de gestion quantitative de l'eau

B3-2 Identifier les prélèvements ayant un impact notable sur les têtes de bassin

B3-3 Améliorer la gestion quantitative de la ressource en eau potable

ANIMATION DU VOILE B4 « ACTIVITÉS TOURISTIQUES LIÉES À L'EAU »

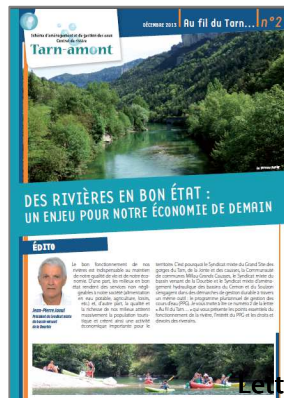
B4-1 Sensibiliser les professionnels du tourisme aux bonnes pratiques

B4-2 Sensibiliser la population touristique aux bonnes pratiques

ANIMATION DU VOILE « COMMUNICATION »

C1-1 Assurer la communication auprès du public

- Réunion de préparation d'une journée de nettoyage des berges avec le conservatoire d'espaces naturels de Lozère (21 février, Sainte-Énimie)
- Participation à une journée de nettoyage des berges de la communauté de communes Millau-Grands-Causse (2 mars, Cresseils)
- Organisation et participation à une journée de nettoyage des berges (13 avril, Sainte-Énimie): élaboration des affiches pour assurer la communication autour de l'événement, commande et gestion du petit matériel nécessaire à la récupération des déchets par les bénévoles; suivi des demandes de subvention relatives à cette action
- Organisation d'une campagne de communication sur les cyanobactéries durant la saison estivale 2013: réédition d'une plaquette d'informations, aux couleurs de la charte graphique de la compétence « eau et milieux aquatiques » du syndicat, à destination des élus, des professionnels de santé, des vétérinaires et des professionnels du tourisme (juin)
- Lettre d'informations « Au fil du Tarn... »: point d'avancement régulier sur le projet de lettre d'informations avec la graphiste, rédaction du contenu des lettres, réunion de finalisation de la première lettre d'informations avec le prestataire (25 février, Marvejols); suivi de la diffusion des deux lettres (mars et décembre); suivi des demandes de financement relatives à cette action
- Site internet du bassin Tarn-amont: réunion de cadrage de l'action avec le prestataire, suivi et validation des différentes étapes de réalisation du site; proposition de projets de contenus (textes et illustrations); formation à l'utilisation de Wordpress (9 octobre, Sainte-Énimie)



www.tarn-amont.fr

Lettres « Au fil du Tarn... » et site internet du bassin Tarn-amont

C1-2 Assurer l'animation en milieu scolaire

- Réédition, aux couleurs de la charte graphique de la compétence « eau et milieux aquatiques » du syndicat, et diffusion d'une plaquette de présentation du programme d'interventions en milieu scolaire destinée aux écoles publiques et privées, aux élus et aux services de l'Éducation nationale du bassin versant Tarn-amont (juin à septembre); interrogation des communes quant à la diffusion de la plaquette à leurs écoles (juin); enregistrement des demandes par bulletin-réponse (septembre à novembre); suivi des prestataires et bilan de la programmation des interventions
- Point d'avancement et de cadrage sur les interventions scolaires avec les services de l'Éducation Nationale, le CPIE du Rouergue, la Parc national des Cévennes et le Réel48 (9 avril, Sainte-Énimie)
- Organisation et animation d'une réunion pour la mise en place d'une formation des enseignants de cycle III sur le thème de l'eau et des milieux aquatiques (13 décembre, La Massegras)

C1-3 Organiser des sessions de formation

ANIMATION DU VOILET « ANIMATION ET GOUVERNANCE »

C2-1 Assurer l'animation du SAGE et du contrat de rivière

- Points d'avancement et de cadrage réguliers avec M. Allain Coubes, élu-référent « eau et milieux aquatiques » du Syndicat mixte du Grand Site des gorges du Tarn, de la Jonte et des causses
- Réunions d'avancement et de cadrage régulières avec les partenaires : agence de l'eau Adour-Garonne, Parc des Grands Causses, Conseil général de la Lozère, etc.
- Organisation et animation du comité de rivière (11 janvier 2013, Saint-Rome-de-Cernon)
- Participation à la réunion sur les barrages temporaires (22 mars, Le Rozier)
- Participation à la réunion de la CLE (23 mai, Le Rozier)
- Réunion de travail sur le lien entre le contrat de rivière et Natura 2000 Tarn-Tarnon-Mimente avec le Parc national des Cévennes (18 septembre, Sainte-Énimie) ; participation à la réunion de validation du programme d'actions (19 novembre, Florac)
- Participation à la réunion de la CLE (22 novembre, Ispagnac)
- Mise en ligne d'informations et de documents sur le site internet Gesteau (www.gesteau.eaufrance.fr)



Réunion sur les barrages temporaires



Réunion du comité technique du SAGE

C2-2 Réviser le document du SAGE Tarn-amont

- Participation à une réunion du comité technique du SAGE (25 mars, Le Massegros)
- Participation aux réunions des commissions thématiques (15 avril à la Cavalerie, 17 avril à Florac et le 19 avril au Massegros)

C2-3 Organiser les données sur l'eau du bassin

C2-4 Sensibiliser les collectivités à une bonne gestion de l'eau

C2-3 Organiser les données sur l'eau du bassin

II. SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX DU TARN-AMONT

Le rapport d'activités 2013 et prévisionnel 2014 relatif à l'animation du SAGE fait l'objet d'un document distinct.

Les compte-rendus de réunions, les diaporamas projetés, les délibérations de la CLE et les avis rendus par la CLE sont disponibles sur le site internet Gest'eau à l'adresse <http://gesteau.eaufrance.fr/sage/tarn-amont> ; dans le menu de droite, dans l'onglet « Documents produits », cliquez sur « Consulter les documents produits par le SAGE Tarn-amont (arrêtés, état des lieux, PAGD,...) ».

III. COMMUNICATION ET AUTRES ACTIONS

- Participation à la réunion des producteurs de données du réseau Adour-Garonne (24 janvier, Toulouse)
- Participation à la réunion comité de suivi des PAOT à la DDT 48 (28 janvier, Mende)
- Rencontre des animateurs de SAGE et de contrat de rivière du bassin Tarn-Aveyron : quels besoins de mutualisation ? (22 février, Albi)
- Suivi du stage pour la réalisation des profils de baignade (mai à juillet) : définition des objectifs du stage, point régulier de suivi de l'avancement, relecture et correction des versions du rapport de stage et des profils ; participation à la réunion de cadrage avec l'ARS (23 mai, Sainte-Énimie) ; organisation et participation à la réunion de finalisation des profils de baignade (1^{er} juillet, Sainte-Énimie)
- Participation à la réunion du comité de programmation de la Fédération de pêche de la Lozère (7 novembre, Mende)

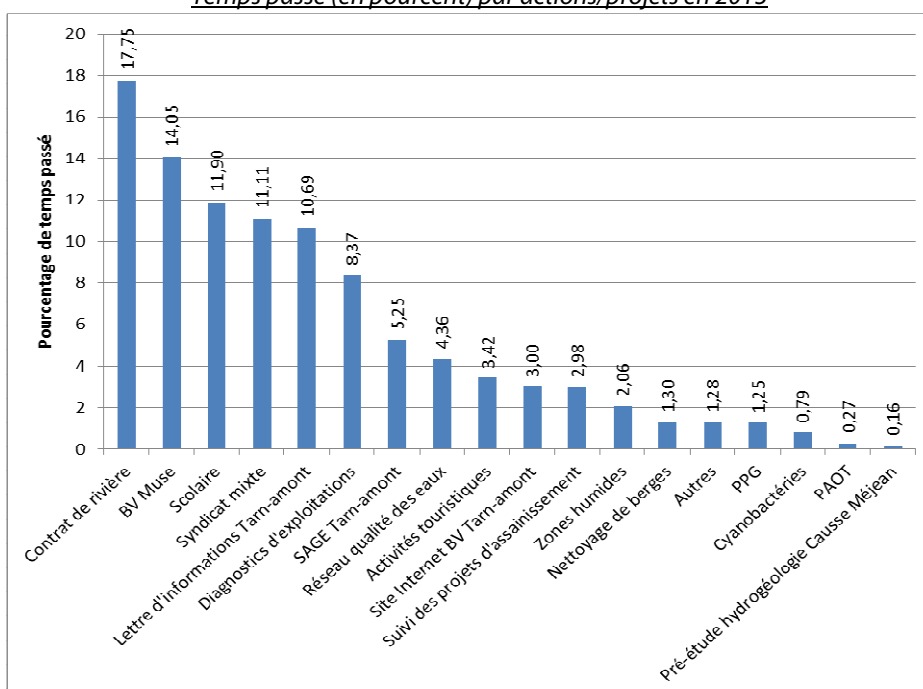


IV. PARTICIPATION AU FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL DU SYNDICAT MIXTE DU GRAND SITE DES GORGES DU TARN, DE LA JONTE ET DES CAUSSES

- Participation aux réunions du comité syndical
- Participation aux réunions d'équipe les mercredis matin

V. RÉPARTITION DU TEMPS D'ANIMATION ET ÉTAT D'AVANCEMENT DE CE QUI ÉTAIT PRÉVU EN 2013

Temps passé (en pourcent) par actions/projets en 2013



État d'avancement de ce qui était prévu en 2013 :

Volet A1

- Finaliser le bilan des réseaux de suivi de la qualité des eaux dans l'objectif de proposer, si nécessaire, un réseau complémentaire sur le bassin Tarn-amont (**En cours**)

Volet A2

- Finaliser la synthèse diagnostic du bassin de la Muse, organiser une journée d'échange sur le PAT Cône, élaborer le document du PAT (**En cours de finalisation**)
- Mettre en place la méthodologie de diagnostic collectif des exploitations agricoles sur les territoires à enjeux (**En attente**)
- Poursuivre l'animation du programme agricole du contrat de rivière du Tarn-amont

Volet B1

- Définir les zones humides d'intérêt environnemental particulier (ZHIEP) et les zones stratégiques pour la gestion de l'eau (ZSGE) (**Reporté en 2014**)
- Suivre et accompagner la mise en place d'un observatoire de l'eau et des milieux aquatiques sur les têtes de bassins (**Reporté en 2014**)
- Poursuivre le suivi en période estivale des cyanobactéries, suivre l'étude nationale et communiquer largement sur cette problématique (**Fait**)
- Suivre et s'assurer de la cohérence entre les différents plans de gestion pluriannuels de gestion des cours d'eau (**Fait**)
- Se tenir informer des campagnes de suivi des écrevisses à pieds blancs (**Fait**)

Volet B2

- Suivre l'approbation du PPR inondation (Lozère) (**Fait**)
- Suivre la mise en place des cahiers de prescription de sécurité, des systèmes autonomes d'alerte, des DICRIM et PCS là où les PPR inondations sont approuvés (**Reporté en 2014**)

Volets B3 et B4

- Cf. volet C2 et C1

Volet C1

- Poursuivre les actions de communication, sensibilisation (site internet, lettre d'informations, réunion d'informations, animations en milieu scolaire...) (**Fait**)

Volet C2

- Réaliser le bilan mi-parcours du contrat de rivière (**Reporté en 2014**)
- Participer à la révision du document du SAGE Tarn-amont (commission thématiques, etc.) (**Fait**)
- Poursuivre l'animation du contrat de rivière (**Fait**)
- Poursuivre la mise en place du dispositif financier solidaire à l'échelle du Tarn-amont, recherche d'une structuration efficace et pérenne (lancement d'une étude de gouvernance) (**En cours**)

PRÉVISIONNEL D'ACTIVITÉS POUR L'ANNÉE 2014

VOLET A2

- Finaliser la synthèse diagnostic du bassin de la Muse, proposer un plan d'action (hors PAT)
- Mettre en place la méthodologie de diagnostic collectif des exploitations agricoles sur les territoires à enjeux
- Poursuivre l'animation du programme agricole du contrat de rivière du Tarn-amont

VOLET A1

- Participer à l'organisation et la mise en place d'une opération groupée de réhabilitations de dispositifs d'assainissement non-collectif
- Finaliser le bilan des réseaux de suivi de la qualité des eaux dans l'objectif de proposer, si nécessaire, un réseau complémentaire sur le bassin Tarn-amont
- Suivre et accompagner les projets d'assainissement collectif, actualisation de la liste des projets d'assainissement (revoir la hiérarchisation)
- Suivi de l'étude hydrogéologique du causse Méjean

VOLET B1

- Faire la synthèse des données d'inventaires zones humides dans l'objectif de définir des zones humides d'intérêt environnemental particulier (ZHIEP) et les zones stratégiques pour la gestion de l'eau (ZSGE)
- Suivre et accompagner la mise en place d'un observatoire de l'eau et des milieux aquatiques sur les têtes de bassins
- Poursuivre le suivi en période estivale des cyanobactéries, suivre l'étude nationale et communiquer largement sur cette problématique
- Suivre et s'assurer de la cohérence entre les différents plans de gestion pluriannuels de gestion des cours d'eau
- Se tenir informer des campagnes de suivi des écrevisses à pieds blancs

VOLET B2

- Suivre l'approbation du PPR inondation (Lozère)
- Suivre la mise en place des cahiers de prescription de sécurité, des systèmes autonomes d'alerte, des DICRIM et PCS là où les PPR inondations sont approuvés

VOLETS B3 ET B4

- Cf. volet C2 et C1

VOLET C1

- Poursuivre les actions de communication, sensibilisation (site internet, lettre d'informations, réunion d'informations, journée de nettoyage des berges, animations en milieu scolaire...)
- Élaborer une exposition mobile sur les crues et les risques d'inondations

VOLET C2

- Réaliser le bilan mi-parcours du contrat de rivière
- Poursuivre l'animation du contrat de rivière
- Participer à la révision du document du SAGE Tarn-amont (phase d'enquête, etc.)
- Poursuivre la mise en place du dispositif financier solidaire à l'échelle du Tarn-amont, recherche d'une structuration efficace et pérenne (lancement d'une étude de gouvernance)